

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du " Courrier du Canada. " 29 NOVEMBRE 1875.

UNE SAISON A SPA.

[SUITE.]

C'est, je te l'assure, un spectacle à la fois curieux et instructif que celui qu'offre la société réunie ici ; on se recherche par désœuvrement, on se jalouse, on se critique. Il s'est formé plusieurs coteries qui se disputent la présence et le droit de régler tous les amusements. L'événement en apparence le plus insignifiant suffit à provoquer de longues discussions, dans lesquelles chaque coterie cherche à faire prévaloir sa supériorité. On peut s'amuser de cela un instant, comme de la représentation d'une comédie, mais je serais charmé néanmoins d'en être au dénouement.

Je t'ai promis une explication du refroidissement qui s'est produit dans nos relations avec mademoiselle de Montferrand ; la voici :

Peut-être n'as-tu pas oublié qu'afin d'échapper aux difficultés de sa position, à des embarras pécuniaires sans cesse plus pressants, elle était toute disposée à accorder sa main à monsieur de Lucknow, pour peu que celui-ci, de son côté, persistât dans son désir de l'obtenir. Quelle que fut mon opinion personnelle sur les causes de la détermination de Valentine, j'avais attaché à madame de Villiers la promesse de sonder les dispositions de monsieur de Lucknow ; mais lorsque les menaces, vraies ou fausses, du capitaine d'Imbert lui furent révélées, elle me déclara très-positivement qu'elle ne voulait être mêlée en rien dans des intrigues dont les auteurs lui paraissaient fort méprisables. J'eus beau plaider la cause de Valentine, dire qu'il était injuste de la rendre responsable des belliqueuses folies de son cousin, notre amie fut inébranlable ; c'était déjà beaucoup, selon elle, de se maintenir dans les bornes d'une stricte neutralité.

Il m'en coûtait tellement de faire part de ce refus à Mademoiselle de Montferrand que j'évitais soigneusement toute occasion d'être seule avec elle, et ne pas comprendre, lorsque nous nous rencontrions, l'expression interrogative de ses regards.

Tel était l'état des choses, lorsque le hasard me fit avoir avec le comte un entretien que je vais te rapporter.

Depuis que la foule assiégée, chaque matin, la fontaine de la Géronstère, dont les eaux sont ordonnées à notre amie, monsieur de Lucknow vient nous chercher, afin de nous prêter une utile protection. Or, il arriva un jour que madame de Villiers étant un peu en retard, je fus un instant seule avec lui. Après quelques propos insignifiants, monsieur de Lucknow me dit avoir entendu parler du prochain départ du capitaine d'Imbert, dont le congé était sans doute expiré.

—Je suis charmée de ce départ pour Valentine, répliquai-je vivement ; la présence de monsieur d'Imbert à Spa a été pour elle la cause de grands ennuis.

—Et votre sympathie se porte exclusivement sur mademoiselle de Montferrand ? ajouta le comte avec une singulière expression.

Je le regardai d'un air surpris : il poursuivit :

—Mademoiselle de Savenay ne saurait-elle conserver un peu de son bienveillant intérêt pour ce pauvre capitaine, qui a, du moins, le mérite de la constance dans l'affection qu'il a vouée à sa belle cousine. Malgré de cruelles déceptions, il n'a pas encore perdu toute foi dans le passé, toute espérance dans l'avenir.

—Je ne crois pas, ajoutai-je avec un peu d'embarras, qu'il y ait jamais eu précisément d'engagement entre mademoiselle de Montferrand et monsieur d'Imbert.

—On m'a affirmé qu'ils existaient, or, ce fait une fois admis, j'aurai à adresser une question à l'esprit éclairé, au jugement droit et sain de mademoiselle de Savenay. Si, un homme, inférieur au capitaine d'Imbert sous une infinité de rapports, et n'ayant sur lui d'autres avantages que ceux de la fortune, s'était laissé séduire par la souveraine beauté, les talents supérieurs, enfin tout le prestige qui entoure mademoiselle de Montferrand, quelle conduite devrait lui dicter sa délicatesse d'accord avec le soin de son bonheur futur ?

La réponse était difficile, tu en

conviendras ; car je ne voulais ni abandonner la cause de Valentine, ni parler contre ma conscience. Il était d'ailleurs évident pour moi que le comte devait être instruit des dispositions favorables de mademoiselle de Montferrand à son égard. Les regards curieusement interrogateurs que je sentais peser sur moi augmentaient encore mon embarras ; j'essayai néanmoins de sourire en disant :

—N'oublions pas que nous raisonnons sur une hypothèse.

—Si vous parlez des promesses échangées autrefois entre le jeune officier et sa belle cousine, elles sont pour moi une certitude.

—Ou je me trompe bien sur le caractère de Valentine, repris-je vivement, ou elle saura toujours respecter ses devoirs d'épouse.

Monsieur de Lucknow, d'ordinaire si calme, si mesuré dans ses paroles, s'exprima alors avec une vivacité qui me surprit.

—Quand une personne dans la position de mademoiselle de Montferrand, dit-il, c'est-à-dire dans le libre exercice de sa volonté, sacrifie une ancienne et vive affection à l'ambition et à l'intérêt, ne peut-on craindre justement que, plus tard, elle ne sacrifie ses devoirs d'épouse à quelque autre passion ?

—Mais, voudriez-vous donc, m'écriai-je, qu'elle devint la femme d'un jouneur ?

—Je n'ai pas de conseil à donner à cette égard à mademoiselle de Montferrand ; mais ne pensez-vous pas que l'insatiable avidité de certaines femmes entraîne souvent ceux qui les aiment dans une voie funeste ; puis, quand elles en ont mesuré le danger et s'efforcent d'y arracher leur victime, il est trop tard.

J'étais confondue de voir monsieur de Lucknow si bien instruit, ce que je ne saurais attribuer qu'à la malveillante intervention de madame Warrnell, puisque j'ai toujours laissé ignorer à notre vieille amie cette partie des confidences de Valentine.

Il y eut un court instant de silence, après lequel monsieur de Lucknow, comme il arrive parfois lorsqu'une pensée vous préoccupe fortement, la formula tout haut sans presque s'en apercevoir.

—S'il est dans ma vie un entraînement auquel je me félicite d'avoir résisté, c'est bien certainement à celui qui m'eût fait solliciter la main de cette séduisante personne.

(à suivre)

FRANCE

Paris, 27 octobre 1875.

(Suite et fin.)

Bien plus positive est encore la lettre écrite quinze jours avant sa mort et adressée à un jeune avocat, lettre dont nous avons jadis parlé.

Pourquoi nous référer, du reste, à des lettres qui, à tout prendre, n'étaient pas destinées à la publicité ! N'avons-nous pas la magnifique préface du testament du Père Lacordaire, rédigée par Montalembert, envoyée à l'imprimerie cinq jours avant sa mort !

—Ce qui est hors de doute, disait-il, c'est que dans la lutte qui divise et trouble aujourd'hui l'Eglise, le P. Lacordaire serait intervenu avec la calme et intrépide franchise, avec la décision énergique et mesurée qui marquait la trempe spéciale de son âme et de son caractère. Il aurait réclamé sa place au premier rang dans la crise suscitée par l'école d'inventive et d'oppression qui pèse depuis trop longtemps sur le clergé de France et ailleurs. Il nourrirait depuis longtemps le pressentiment trop fidèle des périls qu'elle nous réservait, après les affronts qu'elle nous avait valus, et les dix dernières années de sa correspondance portent l'empreinte foudroyante de l'horreur qu'elle lui inspirait. Je ne prétends nullement établir quelle eût été son opinion sur la question théologique ou historique de l'infaillibilité personnelle et séparée du Pape telle qu'on l'enseigne aujourd'hui.

—J'affirme seulement que son vigoureux appui, son ardente sympathie, n'eût manqué à aucun de ceux qui ont tenu bon et qui auront à tenir encore dans la lutte antérieure et supérieure à cette question, lutte qui, loin de cesser après la définition prévue et désirée, n'en deviendra que plus ardente et plus profonde.

—J'affirme qu'il eût regimbé, avec non moins d'énergie que l'évêque d'Orléans et le P. Graty, contre l'autocratie pontificale érigée en système, imposée comme un joug à l'Eglise de Dieu, au grand déshonneur de la France catholique et, ce qui est mille fois pire, au grand péril des âmes.

—Ne dites pas que vous ne servirez de rien. J'ai passé vingt-cinq années de ma vie dans les Assemblées délibérantes. J'ai été presque seul de mon bord à la Chambre des pairs ; j'étais tout à fait isolé dans l'Affreux Corps législatif du second empire. Mais j'ai toujours vu et reconnu,

"Vieux compagnon de ses luttes, vieux confident de son cœur généreux, de son âme intrépide, réduit désormais à la cruelle impuissance de servir cette cause de l'alliance entre la foi et la liberté qui nous était si chère, je mentirais à ma conscience et je trahissais sa gloire, si je lui refusais mon témoignage ; d'autant plus nécessaire que le nombre est grand de ceux qui, après avoir compté naguère parmi ses admirateurs ou ses disciples se montrent aujourd'hui aussi infidèles à son esprit qu'à ses exemples, pour s'enfoncer dans une inexorable neutralité, ou se retrancher dans une neutralité à laquelle personne ne croit et que personne n'honore."

Tout nouveau fait, toute allégation toute lettre émanant de Montalembert, qui pourraient nous faire connaître davantage cet homme dans les derniers temps de sa vie et de ses luttes, seraient bienvenus.

Aujourd'hui, nous sommes en position de publier une lettre, que nous croyons fort peu connue. Elle est adressée à Daëllinger, qui, tout dernièrement encore, a rappelé aux conférences d'union à Bonn son intime amitié avec Montalembert. Nous faisons suivre notre traduction du texte français, afin que le public ne perde rien de l'expression et de la vivacité de l'original.

Voici le texte de la lettre de Montalembert tel que le donne le *Mercur* :

La Roche-en-Breny (Côte d'Or), le 7 novembre 1860.

Très cher ami,

La vue de votre chère écriture après une si longue interruption m'a fait du bien, en me rappelant le bon temps que j'ai passé auprès de vous et sous votre toit, ainsi que les nombreuses sympathies qui nous ont toujours unis et qui, je l'espère, persévéreront jusqu'à notre dernier jour.

Mais avant de vous remercier de votre précieuse lettre du 31, je veux et je dois m'acquitter de la mission que m'impose notre grand et cher évêque d'Orléans. Il me demande de vous écrire, en son nom, comme un ami, pour vous supplier de vous rendre au futur concile, si on vous en offre l'occasion. Je lui obéis bien volontiers, malgré ma faiblesse toujours croissante. Je suis heureux de vous donner cette dernière preuve de ma fidèle amitié. Je n'ai aucun titre à exercer sur vous une autorité ou une influence quelconque ; mais vous n'êtes pas de ceux qui dédaignent la voix d'un ami. Or, je suis pour vous cet ami, et sa voix vient en quelque sorte de l'autre monde ; je suis déjà entré tout vivant dans mon cercueil ; mais ce cercueil n'est pas encore fermé. C'est de là que je contemple, avec le désintéressement et l'impartialité d'un mort, tout ce qui se passe en ce monde ; et c'est de là que je puis parler, avec l'autorité d'un mort, à ceux qui veulent encore m'écouter.

Aucune considération ne justifierait à mes yeux votre absence de ce concile, si vous avez le moyen d'y assister ; et si, comme me l'affirme Mgr. Dupanloup, le cardinal de Schwarzenberg a insisté et insiste encore auprès des autorités romaines, pour que vous y soyez appelé, aucun obstacle ne doit vous empêcher de vous conformer à ce désir.

Je vous jure que si j'entrevois un moyen quelconque pour moi, simple laïque, d'être admis au concile, rien ne m'arrêterait. Tout misérable que je suis, j'essayerais de me trainer jusqu'à Rome, dussé-je périr en route, et quand même, une fois arrivé, je ne dusse point obtenir la parole ; mais j'irais, ne fut-ce que pour protester par ma présence, par le triste et intrépide regard, dont parle Bossuet, contre les bassesses qui vont se produire et qui risquent de triompher.

Et moi, je ne suis rien, et n'ai jamais rien été dans l'Eglise ! Mais vous, qui êtes incontestablement le premier homme de l'Eglise d'Allemagne, comment pourriez-vous décliner la mission de la défendre et de la représenter dans cette crise formidable ? Dieu vous a confié un bienfait dont vous ne saurez jamais le prix, en vous accordant non pas seulement une longue vie, ce qui est bien peu de chose, mais une *vieillesse sans infirmités*. Vous lui devez en retour de consacrer ce don inestimable à la gloire de son Eglise et à la défense de la vérité.

Ne dites pas que vous ne servirez de rien. J'ai passé vingt-cinq années de ma vie dans les Assemblées délibérantes. J'ai été presque seul de mon bord à la Chambre des pairs ; j'étais tout à fait isolé dans l'Affreux Corps législatif du second empire. Mais j'ai toujours vu et reconnu,

un tel se présentait telle circonstance supposée où l'individu le plus isolé pouvait rendre à la justice et à la vérité un hommage imprévu ou un service essentiel.

Rien ici-bas ne peut justifier ni même excuser l'abstention ; c'est le signe certain de la décrépitude ou de l'intelligence pour les partis comme pour les individus.

Cher ami, n'allez pas opposer une résistance vraiment coupable à l'effort de ces illustres évêques qui vous appellent auprès d'eux, donnez-moi bien vite la certitude qu'on vous verra à Rome, à côté du grand Newman, à qui je vais écrire de nouveau, pour le déterminer à accompagner l'évêque d'Orléans comme théologien. J'attends ici ce bon évêque dans quelques jours, et j'espère que nous aurons à nous réjouir ensemble de votre réponse.

Vous admirez sans doute beaucoup l'évêque d'Orléans, mais vous l'admirez bien plus encore, si vous pouvez vous figurer l'abîme d'idolâtrie où est tombé le clergé français. Cela dépasse tout ce qu'on aurait jamais pu s'imaginer aux jours de ma jeunesse, au temps de Frayssinons et de La Menais. Le pauvre Mgr Maret, pour avoir exposé des idées très-moderées dans un langage plein d'urbanité et de charité, est traité publiquement dans les journaux soidisants religieux, d'hérésiarque et d'apostat par les derniers de nos curés ! De tous les mystères que présente en si grand nombre l'histoire de l'Eglise, je n'en connais pas qui égale ou dépasse cette transformation si prompte et si complète de la France catholique en une basse-cour de l'anti-caméra du Vatican.

J'en serais encore plus désespéré qu'humilié, si là comme partout, dans les régions illuminées par la foi, la miséricorde et l'espérance ne se laissaient entrevoir à travers les ténèbres.

C'est du Rhin, aujourd'hui que nous vient la lumière. L'Allemagne a été choisie pour opposer une digue à ce torrent de fanatisme servile, qui menaçait de tout engloutir. *Movendo candelabrum tuum a-t-il été dit à la partie de Bossuet de saint Bernard ?* L'Allemagne, qui paraissait depuis si longtemps éclipse dans l'ordre religieux par la France, a reconquis un ascendant significatif. J'en suis humilié comme Français, mais je m'en console comme chrétien, d'autant plus que je suis fier d'avoir beaucoup de sang germanique dans les veines.

Rien de nouveau quant à ma santé. Après avoir surmonté les accidents qui paraissent mortels, l'été dernier, je suis retombé dans l'état où je languis depuis 4 ans, sans entrevoir ni même désirer aucune chance de guérison. Il est difficile de s'éteindre plus tristement et plus lentement. J'en ai encore, à ce que je crains, pour bien longtemps, j'ai besoin des prières de tous mes amis chrétiens tels que vous, pour obtenir la dose de patience et de résignation qui m'est nécessaire.

Tout à vous.

CH. DE M.

L'affaire Guibord.

(Suite et fin.)

La lettre pastorale suivante a été lue dimanche au prône des églises de Montréal :

Salut à Marie conçue sans péché, l'honneur de notre peuple.

Réjoignons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

Lettre pastorale de Mgr. l'Evêque de Montréal, concernant l'enterrement de Joseph Guibord.

IGNACE BOURGET, par la grâce de Dieu et du St. Siège apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc.

Au clergé séculier et régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Quoiqu'il en soit, N. T. C. F., c'était pour Nous un devoir pénible mais rigoureux de vous faire entendre Notre voix pastorale, dans cette triste circonstance. Car il nous fallait protester en faveur des droits imprescriptibles de l'Eglise, et de réclamer contre les irrégularités, qui ont profondément blessé un clergé qui s'est constamment montré loyal envers le gouvernement, et dévoué à la patrie, et outragé des sujets fidèles à qui la religion fait un devoir impérieux d'obéir en administrant la justice.

Nous devons vous déclarer aussi solennellement que possible nonobstant tout ce qui a pu se faire de contraire, que le cimetière est demeuré une terre sainte et continue à être digne de tout respect. Comme c'est

l'Eglise qui l'a béni et sanctifié, c'était aussi à elle à empêcher qu'il ne fut profané. C'est ce qu'elle a fait, en invitant ses enfants à n'apporter aucune résistance à l'entrée du convoi funèbre qui s'est faite aujourd'hui dans ce lieu saint, afin qu'il ne fut pas profané par l'effusion du sang, et en exécutant en même temps le terrain dont on s'est emparé malgré elle, pour y inhumer un de ses enfants qui, de son vivant, la déshonorait par sa révolte et son mépris injurieux.

Toutefois, ces faits que Nous venons de signaler à votre sérieuse attention n'ont pu, N. T. C. F., s'accomplir, sans faire de graves injures à N. S. P. le Pape dont on a méprisé le vénérable Décret ; à vos Pasteurs dont on a foulé aux pieds l'autorité ; au cimetière dont on s'est emparé à main armée comme d'une forteresse de guerre ; à des frères dont on a injustement froissé le sentiment religieux et dont on aurait cruellement répandu le sang, sans une protection visible de la divine Providence.

A cette fin, voici les recommandations que nous croyons devoir faire à chacun de vous, pour que l'honneur dû au cimetière soit réparé, autant que possible, par la population catholique.

Ainsi, tous tant que vous êtes, N. T. C. N., soyez de plus en plus pénétrés d'un respect religieux pour votre cimetière ; et n'y entrez qu'avec crainte et tremblement. N'en faites pas un lieu de promenade ou de récréation, mais allez-y en pèlerinage aussi souvent que vous le pourrez. En le parcourant considérez-le comme la paroisse et la ville des morts.

Là, faites-y bien attention, dormez du sommeil de la mort tous ceux et celles qui ont, depuis plus de deux cents ans, habité notre ville. Arrêtez-vous sur ces milliers et centaines de milliers de tombes qui se ferment plus guères que des ossements décharnés et des cendres inanimées. Ecoutez les voix éloquentes qui se font entendre, du fond de ces sombres demeures. C'est aujourd'hui notre anniversaire, c'est le jour de la mort plus saisissant ; ce sera demain le vôtre. Vivez tous les jours comme si tous les jours vous deviez mourir, et n'attendez pas au moment de la mort pour vous préparer à bien mourir. Soyez fidèles à tous les commandements du Seigneur. Ah ! prenez bien garde que votre Mère, la Sainte-Eglise, ne soit forcée, à cause de vos criminelles négligences, de vous refuser l'entrée dans cette terre bénite, pour y recevoir les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

Ce sera, N. T. C. F., par ces pieuses pratiques que vous pourrez honorer d'un culte particulier, votre cimetière. Pour vous y encourager, l'Eglise fait, dans ce lieu saint de touchantes prières, plante des croix, érige des monuments qui nous aident à nous rappeler nos fins dernières, pour nous prémunir contre les péchés et les scandales qui régnaient dans le monde.

C'est à cette fin que Nous nous proposons, chaque fois que l'on Nous en fera la demande, d'ériger dans le Cimetière le *Chemin de la Croix*. C'est ce qui se pratique à Rome ; et c'est aussi ce que Nous voudrions pouvoir établir dans tous les cimetières de ce diocèse, surtout depuis que Nous nous apercevons que l'on voudrait en faire un lieu ordinaire et profane.

Car vous n'en doutez pas, N. T. C. F., cette Voie sacrée de la Croix attire aux Cimetières, dans la belle saison, une foule de bons chrétiens qui prient, pleurent, gémissent et méditent leurs fins dernières, pour ne plus pécher.

Oh ! N. T. C. F., que de vives émotions et que de sentiments tendres l'on éprouve, en faisant le *Chemin de la Croix* dans un cimetière, en pensant que le sang du Sauveur coule par torrents dans les brasiers ardents du purgatoire, pour laver les âmes qui y sont purifiées par le feu ! Que de trésors incalculables de grâces et de bénédictions l'on procure aux saintes âmes du purgatoire, en gagnant les indulgences attachées à ce pieux exercice ! Que d'âmes l'on envoie au ciel en parcourant les stations qui mènent au Calvaire ! Que l'on s'en retourne content chez soi, quand on a vaqué, avec pitié, à cet admirable exercice !

La voie de la Croix est donc un excellent moyen d'attacher une paroisse à son cimetière. Or, que ne fait-elle pas pour l'amour de ce lieu sacré qui lui rappelle sans cesse tant et si précieux souvenirs. Elle l'entretient et l'orne autant qu'il lui est possible, afin d'y trouver toujours de quoi alimenter sa piété.

C'est ce que l'on remarque encore

à Rome, où l'usage est d'entretenir des lampes allumées à chaque tombe. Nous en fumes frappé en visitant un soir le cimetière St Laurent hors des murs. Car ne connaissant pas quel était ce lieu, nous le primes pour un des plus beaux quartiers de la ville sainte, tant il brillait de l'éclat des milliers de lampes qui y brûlaient ! Oh ! qu'il fut pour Nous ravissant et saisissant le spectacle de ce magnifique cimetière ! L'occasion de vous faire part de nos émotions, à ce bienheureux moment, se présente trop naturellement pour que Nous n'en profitions pas.

Nous ne saurions terminer cette lettre sans former des vœux ardents pour que, à l'exemple de la ville sainte, vous ayez du zèle pour vos cimetières, afin qu'ils soient une preuve visible et éclatante de votre dévotion pour les morts. Puisse cette salutaire dévotion se perpétuer dans notre heureux pays, jusqu'à la dernière génération ! Car avec elle se perpétueront la foi, la piété, les mœurs patriarcales et la religion toute entière.

Veillez bien remarquez N. T. C. F., que c'est sous la protection de la Vierge Immaculée que Nous vous écrivons la présente ; et que ce fut en la fête de sa bienheureuse naissance et à la solennité du Rosaire, qui est pour l'Eglise une source intarissable de grâces, que Nous signalâmes à votre attention la sérieuse question qui nous a tous si fortement préoccupés. La raison en est toute simple. C'est parce que, pour passer à travers toutes les difficultés qui nous assiégent, Nous sentons le pressant besoin de Nous tenir aux pieds sacrés de la bienheureuse Vierge qui, dans son Immaculée Conception, a écrasé la tête venimeuse de l'ancien serpent. Ce sera pour la même raison que cette lettre, qui devra, ce Nous semble, mettre fin à cette grave difficulté, sera lue en la fête de la *Présentation* de cette auguste enfant.

O sainte Marie, portez votre puissant secours à vos infortunés enfants. Aidez ceux qui sont faibles et languissants. Priez pour le peuple qui met en vous toute sa confiance. Intervenez en faveur du clergé qui travaille à vous faire connaître, aimer et servir. Intercédez pour toutes les communautés religieuses et pour toutes les femmes pieuses qui vous sont consacrées. Que tous ceux qui vous honorent et vous prient, ressentent les merveilleux effets de votre puissant secours.

Sera la présente lettre pastorale publiée au prône de toutes Eglises où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le seizième jour du mois de novembre, mil huit cent soixante-quinze, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

† G. EV. de Montréal, JOS. OCT. PARÉ, Chanoine, Sec.

Dimanche dernier, avait lieu au Séminaire de Nicolet, la fête patronale des congréganistes. Les anciens élèves se rappellent sans doute, avec quel bonheur on voit arriver la Présentation de la Sainte Vierge ! rien n'est épargné pour cette circonstance ; somptuosité dans la chapelle, cérémonies, musique, tout concourt à élever l'âme et à rendre hommage à notre patronne. Comme à l'ordinaire les pieux enfants de Marie avaient rivalisé de zèle pour ne laisser rien à désirer aux années passées. Quelques membres du clergé, MM. Rousseau, Picard, Panneton, C. Bellemare, J. Lessard et autres anciens élèves assistaient à la fête. Le service divin fut chanté par le Révd. M. Dorville professeur des sciences, assisté de M. Michel Granel, comme diacre, M. Joyal comme sous-diacre. La musique a été splendide et c'était le moins que pouvait attendre M. O. H. de Chatillon qui travaillait depuis assez longtemps à faire apprendre à l'orphéon quelques-uns des chefs-d'œuvre des grands musiciens. Le corps de musique a aussi fait entendre avec succès les plus beaux morceaux de son répertoire.

Les vêpres ne commencèrent qu'à quatre heures et furent chantées par le Révd. M. Rousseau, curé de Nicolet. Il y eut grande procession, et au reposoir tous les élèves chantèrent un cantique avec accompagnement de bande.

On finit la fête par le Salut du St. Sacrement. La journée s'est écoulée très-rapidement, mais elle laisse un souvenir ineffaçable.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

FEUILLETON.—Une saison à Spa. France. Lettre pastorale. (Suite et fin.)

AUX ABONNES.

Tous les journaux ont fait appel à leurs abonnés depuis quelque temps. Nous nous permettrons, à notre tour, d'avertir nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de vouloir payer sans délai. Les frais de publications d'un journal sont considérables, il faut que ceux qui le reçoivent s'empressent de payer leur petite contribution.

Ainsi, en lisant notre journal ce soir, ayez un petit souvenir de nous, et mettez sous enveloppe le prix de notre abonnement. Après cet acquit de votre dette, votre conscience sera satisfaite, et vous nous obligerez beaucoup.

La vallée du Lac St. Jean.

La politique actuelle du gouvernement fédéral touchant le développement de notre pays semble diriger tous ses efforts vers les plaines de l'ouest. On veut former loin des vieilles provinces de Québec et d'Ontario un courant d'immigration pour peupler les immenses territoires que nous avons acquis soit au Nord-ouest soit à la Colombie. Si l'immigration continue à se porter vers ces contrées lointaines il en résultera de graves inconvénients pour la province d'Ontario et particulièrement pour la province de Québec.

Entièrement occupés des luttes politiques à faire triompher chacun son parti, nous oublions les grandes questions d'intérêts publics, ou si nous nous en occupons, ce n'est qu'en passant, comme un moyen d'arriver, et l'intérêt général et le bien du peuple sont mis de côté. Il faut nécessairement adopter une ligne de conduite plus sérieuse plus préoccupée de l'agrandissement de notre province, il faut étudier les grands problèmes dont la solution est si importante pour nous canadiens-français.

Le dépit est la plus triste passion qu'un homme puisse éprouver. L'individu qui en est atteint passe de mauvais jours, partout il voit le contraire de ce qui existe, s'imagine qu'une foule d'ennemis l'environnent l'accusant de mille et une infamies.

La colonisation a pris des développements considérables dans les townships de l'Est, et le gouvernement local actuel semble chercher à agglomérer dans cette partie de la province nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis et qui reviennent au pays. Les townships de l'Est offrent des avantages immenses aux colons, le sol y est fertile, les grandes voies de communications y sont terminées, et le Grand-Tronc qui passe au milieu donne un écoulement facile pour la vente et l'exportation des produits.

Mais il y a une partie de notre pays qui offre des avantages plus considérables pour la colonisation, et que nos hommes publics semblent négliger si non oublier entièrement, nous voulons parler de la vallée du lac St. Jean. Nous avons visité nous même ce magnifique pays, nous avons constaté les immenses avantages que cette vallée offre à la colonisation : climat plus doux qu'à Québec, terres faciles à faire et d'une fertilité extraordinaire, rivières, lacs poissonneux, bois de toutes sortes. Le tableau suivant que nous empruntons d'un de nos amis, établit d'une manière incontestable ce que nous venons d'avancer, c'est-à-dire, colonisation facile, fertilité de la terre, et augmentation rapide de la population courageuse qui s'est établie là. Car nous ne devons pas oublier que ces braves colons sont enfermés pendant plus de la moitié de l'année, sans communications sans moyens de transport pour atteindre les grands centres et les marchés. Voyons donc quel a été jusqu'à présent les progrès de la colonisation dans la vallée du lac St. Jean, et étudions attentivement les résultats déjà obtenus.

La population du comté de Châteauguay était en 1861, de 10478 âmes et en 1871 de 17493 âmes ce qui fait par conséquent une augmentation de 67 par cent. Dans les townships Labarre et Roberval la population a pris un accroissement extraordinaire, il n'y avait que 544 colons en 1861, et en 1871 nous y trouvons 5644 colons c'est à dire une augmentation de 938 par cent. Que serait-ce donc s'il y avait un chemin de fer de Québec au lac St. Jean ? En quelques années il s'établirait là une population de cent mille âmes, une nouvelle province se formerait, et la vallée du lac St. Jean deviendrait le grenier du Bas-Canada. Car comme nous l'avons déjà dit le sol y est d'une fertilité extraordinaire le tableau suivant en conviendra nos lecteurs.

Table with 3 columns: Récolte du blé, Récolte du blé, minots, Récolte du blé, minots, Récolte du blé, minots. Rows include: Récolte du blé, minots (10,912, 136,099), avoine (39,316, 117,230), orge (39,922, 71,510), patates (101,382, 156,995), foin, tonnes (3,618, 5,966), beurre, livres (61,777, 148,106), Bétail, têtes (18,746, 41,772), Terre en culture, acres (40,415, 87,315).

Ainsi donc la récolte du blé en dix ans s'est augmentée de 1,147 minots par cent, l'avoine 200 par cent, l'orge de 78 par cent. Si nous établissons une comparaison de la récolte dans la vallée du lac St. Jean avec celle des comtés les plus prospères de la province de Québec et d'Ontario, d'après la population, l'avantage est en faveur de la vallée du lac St. Jean généralement de trois fois contre une.

Voyons, en 1871 la population du lac St. Jean était de 17493 âmes, la récolte du blé a été de 136,099 minots ce qui fait 7780 minots par 1000 âmes. Prenons à présent le comté de Huntingdon où la population est de 16,304 âmes, la récolte du blé y a été de 40683 minots, ce qui fait 2495 minots par 1000 âmes. L'avantage est donc triple en faveur du lac St. Jean, et nous ne trouvons dans toute la province d'Ontario qu'un seul comté qui surpasse le lac St. Jean par la récolte du blé. Ceci établit donc d'une manière incontestable la fertilité du sol, sa qualité productive et sa propriété particulière pour la culture du blé.

Nous avons, dans la province de Québec, notre grenier à blé, malheureusement nous l'ignorons et nous oublions de profiter des immenses avantages qu'il nous offre, et qui seraient pour nous une source féconde de richesses de bien-être et d'indépendance. Travaillons de toutes nos forces à peupler ce territoire fécond, et pour arriver à cela faisons cette artère nécessaire à toute prospérité, construisons le chemin de fer de Québec au lac St. Jean.

Choses et autres.

Le Pionnier de Sherbrooke du 26 courant publie un article. "Que va-t-il faire." Notre confrère nous permettra de lui rappeler que le témoignage qu'il cite de l'hon. Geo. Brown, comme venant du West Durham News, est de nous. A chacun le sien.

Le dépit est la plus triste passion qu'un homme puisse éprouver. L'individu qui en est atteint passe de mauvais jours, partout il voit le contraire de ce qui existe, s'imagine qu'une foule d'ennemis l'environnent l'accusant de mille et une infamies.

A-t-il eu quelque déconvenue, vite il s'en prendra à celui qui n'en n'est pas l'auteur, parceque celui-ci aura eu le succès dans la position que l'autre convoitait. Jamais personne n'est à temps pour le satisfaire, si une rencontre, qui devait avoir lieu, manque par suite de circonstances incontrôlables, il y voit une fatalité attachée à ses pas, de là injustice à son égard.

Il criera aux quatre coins du ciel qu'on ne respecte pas ses droits, qu'il ne ferait pas comme cela s'il était dans la position de l'autre, et cependant que n'a-t-il pas fait ? que ne fait-il pas encore tous les jours ? Rien n'est injuste comme de persécuter celui qui ne persécute pas ; et rien n'est plus vilain que d'envier la position des autres.

Le Globe vient de publier un article aussi violent que fanatique contre Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, à l'occasion de la dernière lettre pastorale concernant l'enterrement de Guibord. Il conseille à ses amis de l'institut de poursuivre l'Évêque devant les tribunaux pour cette lettre. Il prétend que la loi est violée par la flétrissure infligée à la tombe de Guibord. Il argumente longuement pour essayer de prouver ce fait.

Nous mettons ces violences en regard du jugement modéré porté par le Mail, qui traite avec beaucoup de respect la lettre de Sa Grandeur. Son article est une réponse à celui du Globe : "La lettre pastorale a été flétrissée, croyons-nous, pour affirmer la déclaration faite précédemment par Sa Grandeur que la tombe de Guibord devra être regardée dorénavant comme un lieu sécrété. Quelques-uns prétendent que c'est là un acte de vengeance mesquine.

C'est une question dont l'Eglise Catholique est juge, et dans laquelle le public et les autorités n'ont rien à

voir. La foi a triomphé à sa manière. Si l'Eglise croit qu'elle peut triompher aussi, qui peut lui contester les droits sur lesquels elle s'appuie, du moment que la loi est respectée et que ni l'ordre public, ni le bien général ne sont menacés. Si cette affaire ne s'est pas terminée de manière à satisfaire tout le monde, elle s'est du moins terminée paisiblement et légalement, et c'est là un motif de satisfaction pour tous." (Minerve.)

Nous publierons dans notre prochain numéro la correspondance intitulée "Précieux souvenir."

Nous accusons réception du deuxième supplément au catalogue alphabétique de la bibliothèque de la législature de Québec. Nos remerciements à qui de droit.

La misère commence à se faire sentir dans notre ville. Les ouvriers ont à peine gagné suffisamment pour vivre pendant la belle saison, aujourd'hui ils se trouvent sans travail et sans pain. Le gouvernement local doit se mettre promptement à l'œuvre pour la construction des bâtiments parlementaires, cela emploierait plusieurs centaines d'ouvriers. Mais ce qui empêche nos ministres de commencer ces grands travaux c'est la mauvaise volonté du gouvernement fédéral qui s'oppose à la démolition des casernes des jésuites. Si nous n'avons pas droit d'occuper ce terrain, le gouvernement local devrait choisir un autre site et commencer sans délai les travaux. Il faut de toute nécessité qu'il se fasse de grands travaux publics pour soulager la population qui souffre car on pourrait bien voir ici des scènes aussi regrettables que celles qui ont eu lieu à Trois-Rivières.

Nouvelles Politiques.

M. B. Devlin a été élu par acclamation vendredi, pour Montréal-Centre.

Une dépêche d'Ottawa nous informe que le maire Featherston, pour cette dernière ville a consenti à se porter de nouveau candidat, à l'élection.

Après quelques discussions de part et d'autre, jeudi soir, le contrat pour le nouveau pont de fer de la Chaudière a été accordé à la compagnie Condon Iron Bridge of Ohio.

Le maire a été autorisé à signer le contrat, pour la somme de \$50,000. La somme appriée actuellement pour cette entreprise, n'est que \$35,000.

Au Banquet donné à M. White, de Montréal, l'hon. Sir John A. Macdonald a prononcé un discours que nous espérons pouvoir reproduire bientôt. C'est un chef-d'œuvre admirable de style et de raisonnements que nous laisserons à l'appréciation de nos lecteurs.

INFORMATIONS.

Les dépêches d'Europe datées du 26 novembre rapportent qu'il est resté sur que la Savoie a l'intention de se séparer de la France pour s'annexer de nouveau à l'Italie.

On appréhende des troubles à cet effet.

On sait que le jubilé de cette année, qui doit finir le 31 décembre, est le jubilé ordinaire et régulier, qui a lieu tous les vingt cinq ans. En 1850, époque à laquelle expirait une période de vingt-cinq ans, l'année jubilaire ordinaire ne fut pas publiée pour la raison que le Pape était exilé de Rome et de plus parce que récemment l'on avait célébré un des jubilé extraordinaires susdits. Par conséquent, l'on compte maintenant cinquante ans depuis la célébration du dernier jubilé qui eut lieu en 1825 et à cette même époque, l'on comptait aussi cinquante ans depuis le jubilé précédent, célébré en 1775.

Car l'état de trouble où se trouvait l'Europe au commencement de ce siècle par suite de la Révolution française et des guerres de Napoléon 1er, avait empêché la célébration de ce jubilé en l'année 1800. Celui-ci est par conséquent le jubilé ordinaire célébré sous le pontificat de Sa Sainteté Pie IX.

Le 14 du courant, avait lieu à Rimouski, l'inauguration de l'orgue de la cathédrale. M. Fraser du Séminaire de Québec, si bien connu pour son talent musical, avait été invité à faire résonner ce magnifique instrument pour la première fois. Après la bénédiction solennelle que Mgr. l'Évêque en fit avant la messe, l'excellent artiste fit voir la portée que l'on peut tirer d'un bon instrument par un jeu sûr et brillant. Plusieurs voix bien exercées se joignirent aux élèves du Séminaire pour prêter leurs concours à la messe et à l'office du soir.

M. Tanguay, ancien curé de St. Germain, sous lequel fut commencée la construction de l'Eglise chantait la messe. Le sermon fut prêché avec son bonheur ordinaire par M. Winter,

qui n'avait quitté la cathédrale que depuis quelques semaines et qui avait négocié l'achat de l'orgue chez M. Warren, fabricant bien connu de Montréal.

L'Eglise avait été décorée très élégamment par un comité de citoyens qui a travaillé aussi avec un zèle infatigable à déterminer l'achat de l'orgue. Ils doivent être contents parce que la journée a été un succès complet.

Le Rév. Père Charmont, des frères prêcheurs parcourt en ce moment une partie du diocèse de Rimouski ; après avoir prêché le jubilé à Ste. Anne des Monts, à Cap Chat et à Matane, il donne en ce moment une retraite à la Congrégation Notre-Dame de Rimouski. Il doit ensuite diriger les exercices du jubilé à St. Fabien, à Rimouski et à St. Anaclet. La parole du zélé Dominicain est très goûtée partout et produit de grands fruits de salut.

Une heureuse municipalité, c'est celle d'Aylmer, dont le Canada Central nous dépêchait l'heureux état :

"Le conseil municipal du village incorporé d'Aylmer n'a pas de dettes et a plus de \$4,000 de déposés à son crédit dans la Banque du gouvernement. (Dominion Bank.) Ses rues sont propres, le village est dans un état sanitaire, qui fait le désespoir des médecins ; la salle de réunion du conseil est presque à l'état de luxe, et tout ce qui est sous le contrôle ou du ressort de cette municipalité nous paraît être dans un état prospère.

Le rapport du ministre de la milice montre que des 23,000 miliciens qui ont servi pendant la guerre de 1812, il y a 3000 survivants qui ont prouvé leur droit à l'indemnité votée par le gouvernement fédéral à sa dernière session.

Tous ces vétérans approchent 80 ans et beaucoup sont plus âgés.

On lit dans le Bulletin de l'Union Allée du 25 novembre :

"Une messe sera célébrée pour les Zouaves Pontificaux défunts, samedi prochain, le 27 courant, à 8 heures précises à l'Eglise Notre-Dame des Anges coin des rues Lagauchetière et Chenneville.

Tous les anciens Zouaves qui pourront le faire, se feront un devoir nous n'en doutons pas, d'assister à cette messe demandée par le Bureau de régie de notre Union.

"Il est si doux de prier pour des frères que nous avons aimés et qui nous ont quittés ! puis il est si avantageux de se remettre dans le souvenir de dévanciers tels que les Pimondan, les Dufournel, les Wats Russell, les Guérin, les Murray !"

Hier, Son. Hon. le juge Torrance a rendu jugement dans la cause de F. A. Beaudry contre le Witness. L'hon. juge a renvoyé l'action du demandeur avec frais de cour.

M. Wells a été élu hier orateur de l'Assemblée législative d'Ontario.

Avant-hier, M. A. P. Caron, M. P. P. a donné un dîner à quelques députés et membres de la presse.

A Rome, l'on parle déjà de célébrer le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Sainteté Pie IX. Cet anniversaire se trouverait à tomber le 21 mai 1877. Il n'y aurait donc que l'espace d'un an et demi qui nous séparât de cette date.

Les Iles de la Madeleine.

Une dépêche reçue, annonce "que le vapeur Newfoundland est arrivé aujourd'hui à Halifax où il doit prendre à son bord les 700 quarts de farine achetée dans cette dernière ville au nom du gouvernement local, sur la recommandation de l'hon. M. Fortin, orateur de la chambre d'Assemblée, pour les habitants des Iles de la Madeleine.

La distribution de vivres sera confiée au Rév. M. Boudrault, au Rév. M. Hébert, au Rév. M. Chambers et aux Maires des trois paroisses des Iles, House Harbour, Etang du Lac et Amherst Harbour.

"La farine ne sera distribuée que dans le cas d'une véritable détresse et seulement aux indigents et les habitants possédant des ressources pourront l'acheter au prix courant."

L'hon. M. Fortin est entré en communication avec M. Jous, député d'Halifax au Parlement Fédéral, dans le but de faire des représentations au gouvernement pour l'engager à voter un octroi destiné à construire une ligne télégraphique mettant les Iles de la Magdeleine en communication avec le reste de la Puissance.—(Canadien.)

PARLEMENT PROVINCIAL.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Séance du 26 Novembre 1875.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures et vingt minutes. Plusieurs pétitions sont reçues et lues ; plusieurs bills sont aussi introduits et

subissent leur première lecture.

M. Laframboise fait motion qu'il lui soit permis d'introduire un bill intitulé "acte pour amender de nouveau les actes concernant le chemin de fer de Chamblay, etc." Adopté.

M. Joly dit que tous les papiers demandés par lui concernant les chemins de fer n'ont pas tous été produits.

L'hon. M. Angers répond qu'il ne connaît pas d'autres documents que ceux présentés. Quant à ceux demandés par M. Joly hier soir, ce monsieur doit comprendre toutes les raisons qu'il y a de ne pas les faire connaître à d'autres personnes qu'aux députés.

L'hon. M. Angers met aussi devant la chambre copies des contrats du chemin de fer du Nord et de Colonisation, et ils proposent qu'ils soient imprimés. Adopté.

L'hon. M. Angers propose qu'il lui soit permis d'introduire un bill concernant l'instruction publique dans la province de Québec. Il explique longuement la nature et l'objet de ce bill. L'intention du gouvernement, dit-il, est de confier l'instruction publique à un surintendant qui serait absolument en dehors de tout contrôle politique. Il sera formé un conseil d'instruction publique divisé en deux autres conseils dont l'un sera composé de membres catholiques et l'autre de membres protestants qui seront chargés de diriger leurs écoles respectives. Dans le cours de ses remarques, l'orateur dit qu'il n'y a pas un seul pays sur la terre où l'instruction publique soit à si bas prix que dans la province de Québec.

MM. Lynch, Church prennent la parole sur le même sujet.

L'hon. M. Robertson présente une résolution à effet de remanier le tarif des licences et il explique le but de sa résolution qui subit une première et seconde lecture.

M. Beauchesne demande si c'est l'intention du gouvernement de faire une enquête sur l'état, ou administration du Bureau Shérif pour le comté de Bonaventure, et quand le gouvernement fera cette enquête ?

L'hon. M. Church répond affirmativement.

M. Deschenes demande si c'est l'intention du gouvernement d'établir un Bureau de Cadastres cette année dans le comté de Temiscouata ?

L'hon. M. Malhot répond que cette affaire est sous la considération du gouvernement.

M. Piquet demande si c'est l'intention du gouvernement de faire reconstruire le pont sur la rivière Chaudière, près de son embouchure dans le fleuve St. Laurent, pour relier une partie du comté de Lévis et les comtés de Lotbinière, Nicolet et Mégantic à la ville et au comté de Lévis.

L'hon. M. Garneau répond que cette question est encore sous considération.

M. Wurtel demande qu'une adresse soit adressée à un lieutenant-gouverneur pour qu'il soit produit devant la chambre une copie des proclamations émises depuis le 12 décembre 1853, concernant l'érection et la subdivision des paroisses, etc. Adopté.

A 6 hrs. P. M. la chambre s'ajourne à lundi après-midi.

NOUVELLES D'EUROPE.

(par le câble transatlantique.)

Londres, 25 novembre.

Une tempête furieuse et désastreuse a sévi sur les côtes de Fife-shire. Quelques bateaux pêcheurs se sont perdus et 18 hommes qui les montaient n'ont pas encore reparu.

Le Times dit qu'il y a lieu de croire que le gouvernement britannique a acheté du Khédive d'Egypte, pour la somme de £4,000,000, les actions de la cie du Canal de Suez. Le gouvernement d'Egypte a reçu l'ordre de s'adresser à la cie Rothschild pour obtenir ce montant. Cette nouvelle a été communiquée dans un télégramme que la banque d'Egypte a reçu de ses succursales établies à Alexandria.

Le Times ajoute que le Khédive a fait l'offre et que l'Angleterre l'a acceptée pour le soumettre à l'approbation du Parlement. La part d'actions vendues par le Khédive est de 177,000 sur 400,000 actions qui représentent la division du capital de la compagnie.

Madrid, 25 novembre.

Un renfort additionnel de troupes, composé de 1,365 hommes s'est embarqué pour Cuba.

Le général Quesada a capturé San Cristobal avec toutes les positions carlistes, dans le voisinage de Pampehune.

Don Carlos a fait sortir une proclamation, exhortant ses soldats à opposer une résistance énergique contre une nouvelle politique de l'armée du Nord.

Paris, 25 novembre.

Les journaux de cette ville ont été avertis qu'ils seraient poursuivis s'ils reproduisaient les discours de M. De Cassagnac aux Bonapartistes de Belleville. Des procédés ont déjà été pris contre le Gaulois et ce soir même, le Pays a été saisi.

Madrid, 28 nov.

Grande réception aujourd'hui au Palais, à l'occasion du 18ème anniversaire de naissance du roi et de son arrivée à l'âge de majorité. Il a été résolu de promulguer un décret convoquant les Cortes avant le cinq Décembre.

Londres, 27 nov.

L'association de la presse, public qu'il y a tout lieu de croire que le Parlement sera convoqué le 14 décembre pour discuter l'achat par le gouvernement des actions de la com-

pagnie du Canal de Suez au Khédive d'Egypte.

Londres, 27 nov.

L'achat des actions du Canal de Suez est hautement approuvé par la presse anglaise et le public.

FAITS DIVERS.

RELIGIEUX.—L'office des Quarante heures a commencé hier à la Basilique. A cette occasion, il y a eu procession solennelle dans l'Eglise. Le maître-autel est décoré avec beaucoup de goût. Les tentures y sont aussi riches que variées.

RETOUR.—Le cardinal McClosky, revenu en excellente santé d'Europe par le Steamer Abyssinian a débarqué ce matin à New-York. Sur la recommandation expresse du cardinal il ne lui a pas été fait de réception officielle, mais il a reçu en sa résidence, l'après-midi la visite des membres du clergé de son diocèse.

EXPLOSION.—Hier soir entre sept et huit heures, le feu a éclaté à l'usine à gaz située près du marché du Palais.

Voici comment on explique cet incendie ; un des gardiens s'étant approché avec une lumière de l'appartement où le gaz se fabrique, cette matière prit aussitôt feu et détermina une explosion qui réduisit en ruines le toit de l'édifice. Nous n'avons heureusement aucune perte de vie à enregistrer. Les dommages causés aux machineries ne sont pas encore connus.

FEU à LÉVIS.—Dans la nuit de samedi, un grand incendie a éclaté à Lévis. Quatre à cinq magasins ont été complètement réduits en cendres. Voici les noms des propriétaires de ces magasins : MM. Léon Hamel, Labadie et Levasseur, Francœur. Il y a aussi deux étaux tenus par MM. Martin et Thivierge qui ont eu à souffrir de l'incendie. Le magasin de MM. Bertrand et Brochu a subi également de graves dommages. On évalue les pertes à \$15,000. Elles sont recouvertes par les assurances.

MINISTRE.—L'hon. P. Fortin a reçu avant-hier soir le télégramme suivant : "Nous venons de recevoir des nouvelles de la flotte des Iles de la Madeleine par un des survivants. Les goëlettes sont perdues et dix hommes seulement sur environ soixante sont sauvés. Une famine affreuse sévira aux Iles si le gouvernement ne se hâte d'envoyer des secours. Au nom de la charité, employez auprès du gouvernement toute votre influence.

LE VIN DE BOURGOGNE.—Est-il vrai de dire généralement que plus une chose est rare, plus elle est précieuse ? Si cela est, alors il faut compter le vrai vin comme le premier des trésors. C'est que l'on boit le plus souvent sous ce nom, dans tous les pays, à l'exception de l'Italie et de la France, où le jus de la vigne est moins coûteux que les composés dont on le mélangerait, devient d'un usage tellement répandu, tellement admis, qu'on a perdu à peu près le goût du vin véritable et, avec le goût, toutes ses propriétés, tous ses bons effets, toutes ses vertus. Il n'est pas de boisson comparable au vin pur pour tonifier l'estomac, réjouir le cœur, entretenir cette humeur saine et libre qui est la première condition de la santé. Si la dyspepsie est en France, une maladie d'exception, ce n'est pas du seulement à l'exception de la cuisine française qui rejette avec dégoût la graisse, les épices et les sauces piquantes, mais surtout à la bonté des vins, même ordinaires, qui agissent aussi bien sur l'esprit que sur la digestion.

Malheureusement, l'exportation n'est pas aussi scrupuleuse que la production, et le produit s'altère aux mains du commerce extérieur. Pour doubler la quantité, on diminue la qualité, on la vicie, on la mêle à d'autres substances parfois nuisibles, et l'on expédie au loin ce produit bizarre, composé chimique assez habile pare de toutes les étiquettes et s'offre sous tous les noms. C'est ainsi que la plupart des vins de Bordeaux consommés en Canada, nous trompent autant par leur apparence que par leur mérite.

Un vin plus généreux, mieux approprié à la rigueur de notre climat, ayant plus de corps, absolument pur vient d'être envoyé à titre d'essai à M. le Dr. Poirrier qui l'a fait venir sur la demande expresse d'un certain nombre de personnes à qui leurs médecins l'avaient spécialement recommandé.

Ce vin est un Bourgogne de premier choix, mais de différents degrés de prix et de vertu. On comprendra d'autant mieux cette demande faite par des personnes de noire ville, qu'on France même les médecins prescrivent le vin de Bourgogne, de préférence à tout autre, aux personnes débiles, dont la digestion est laborieuse et le sang éprouvé.

Il s'agit donc ici presque autant d'un remède que d'une excellente boisson de table que le docteur Poirrier offre aux connaisseurs, aux amis du vrai vin qui désirent en répandre le goût et les effets salutaires parmi nous. A coup sûr les personnes qui en ont besoin et celles qui y voient un luxe agréable ne sauraient mieux faire que de profiter d'une aussi bonne occasion de se satisfaire.

ACCIDENT.—M. J. B. Martel, épicié, à St. Roch, a fait une chute dans laquelle il s'est cassé un bras.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MUTUELLE.—Au tirage, hier soir, le numéro gagnant a été 1370, appartenant à M. John Tierney, du Bureau des Cullers. L'appropriation vendue à l'enchère a rapporté une prime de \$185.00.

VOL AUDACIEUX.—Hier matin, vers dix heures, un jeune homme de bonne apparence...

Les signatures étaient tellement bien imitées que le payeur ne conçut le moindre soupçon...

Immédiatement après, les autorités de la Banque crurent plus prudent d'envoyer quérir des informations auprès de MM. Mitchell...

MM. Mitchell déclarèrent ces signatures forgées, et n'être pas du tout la leur. Le détective Lafon fut mandé en toute hâte...

Le détective Lafon s'imaginant que le faussaire devait avoir des relations avec quelqu'un des employés de la maison Mitchell...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

REMÈDES IMPAYABLES.—Tous les jours nous entendons rendre des témoignages magnifiques en faveur des remèdes du Dr Nehr, d'Allemagne...

Leur efficacité dans tous ces cas et une multitude d'autres est vraiment étonnante. Vu le débit extraordinaire que ces remèdes ont eu...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre...

Annonces Nouvelles. Musique! Musique!—R. Morgan. A vendre.—Dame Vve. Jean Roy. Traverse de Québec à Lévis.—A. Gaboury.

DEBUTER.—COCOA DE EPPS.—Agréable et confortable.—Par une connaissance approfondie des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition...

Musique! Musique!! Musique à Bon Marché pour le Million. Le soussigné ayant acheté du syndicat officiel le Stock entier du célèbre

EMPORIUM DE MUSIQUE H. A. C. FUCHS & CIE., RUE ST. JEAN, Se propose de la vendre à un bon marché extraordinaire au comptant.

BIBLIOTHEQUE MUSICALE DE PRET!! Souscription annuelle \$5 payable d'avance. Pour plus amples détails, s'adresser au Magasin

A vendre. UN emplacement dans le faubourg de St. Raphaël, comté de Bellechasse, d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur...

BAZAR. UN grand Bazar, pour venir en aide à la construction du Collège Commercial de Lévis, sera tenu au mois de juin prochain...

Tables d'ouvrages.—Mesdames G. F. Langlois, P. C. Dumontier, Th. Fraser, S. Larue, J. B. Paulot, L. Ed. Couture, Th. Foisy, L. P. Demers, R. Demers.

Tables de rafraichissements.—Mesdames G. Couture, J. B. Baulieu, Et. Samson, Dr. B. Gany, Théod. Chabot, P. Hochu.

Feutres pour Tapis: LES SOUSSIGNÉS manufacturent maintenant un article supérieur pour mettre sous les TAPIS DE LAINE et sous les Prolats, ou planchers froids au humides.

A vendre. A St. Albans, sur le rang de Péglise, située à 20 arpents de cette dernière une magnifique terre de 60 arpents de longueur sur trois de largeur...

Aux Cultivateurs!!! Chance Exceptionnelle! MME. Vve. Thos. Marchildon offre en vente sa magnifique ferme sise et située sur le fleuve St. Laurent dans le haut de la paroisse de Batiscan...

Tuyaux à Gaz et à Vapeur! 5000 PIEDS de deux pouces. A vendre à très-bas prix.

Grand Concert National —AU BÉNÉFICE DE LA— Société St. Jean Baptiste, SECTION ST. ROCH, A LA SALLE JACQUES-CARTIER, Lundi, 29 Nov. 1875.

PROGRAMME. 1. Ouverture.—Zampa.....HEROLD. Septuor Haydn et autres instrumentistes.

INTERMEDE. Chanson comique par M. Lefebvre, U. S. 8. Ouverture.—Masaniello.....ACHER. Septuor Haydn et autres instrumentistes.

Prix d'admission: Parterre.....50 cts. Galeries.....25 cts. Le Concert, vu la longueur du programme, commencera à 7 1/2 heures précises et les portes seront ouvertes à 7 heures.

Grand Concert National —AU BÉNÉFICE DE LA— Société St. Jean Baptiste, SECTION ST. ROCH, A LA SALLE JACQUES-CARTIER, Lundi, 29 Nov. 1875.

Par la SOCIÉTÉ STE. CÉCILE, aidée de L'UNION MUSICALE, du SEPTUOR HAYDN et des premiers Artistes et Amateurs de Québec, DIRECTEUR : N. LEVASSEUR.

PROGRAMME. 1. Ouverture.—Zampa.....HEROLD. Septuor Haydn et autres instrumentistes.

INTERMEDE. Chanson comique par M. Lefebvre, U. S. 8. Ouverture.—Masaniello.....ACHER. Septuor Haydn et autres instrumentistes.

Prix d'admission: Parterre.....50 cts. Galeries.....25 cts. Le Concert, vu la longueur du programme, commencera à 7 1/2 heures précises et les portes seront ouvertes à 7 heures.

NOUVEAUTÉS A Bon Marché. A crise financière se faisant de plus en plus sentir, nos Marchandises, qui sont TOUTES NOUVELLES et de la meilleure qualité, ont été étiquetées AUX PLUS BAS PRIX.

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

MARBRERIE DE SAINT-ROCH. J. A. BÉLANGER est prêt à recevoir toute espèce d'ordre qu'on voudra bien lui confier, soit pour MONUMENTS ÉPIGRAPHES EN MARBRE OU EN PIERRE; AUSSI MANTEAUX DE CHEMINÉES, ETC.

BAZAR ANNUEL —DE LA— Société Charitable des Dames Catholiques de Québec, sous le patronage de MADAME CARON.

Le public est respectueusement informé que le Bazar Annuel de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec s'ouvrira LUNDI, le 13 DECEMBRE prochain, à deux heures P. M., dans la grande salle de l'Hôtel Clarendon, rue Ste. Anne et se continuera les jours suivants.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA LÉVIS. A. M. 7.30 8.30 9.30 10.30 11.30 P. M. 1.00 2.00 3.00 4.00 5.00 6.00

BIJOUTERIES —ET— ARGENTERIES —DE— PREMIERE CLASSE. LES soussignés viennent de recevoir le plus bel assortiment d'Argenteries premier choix, de la célèbre manufacture

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

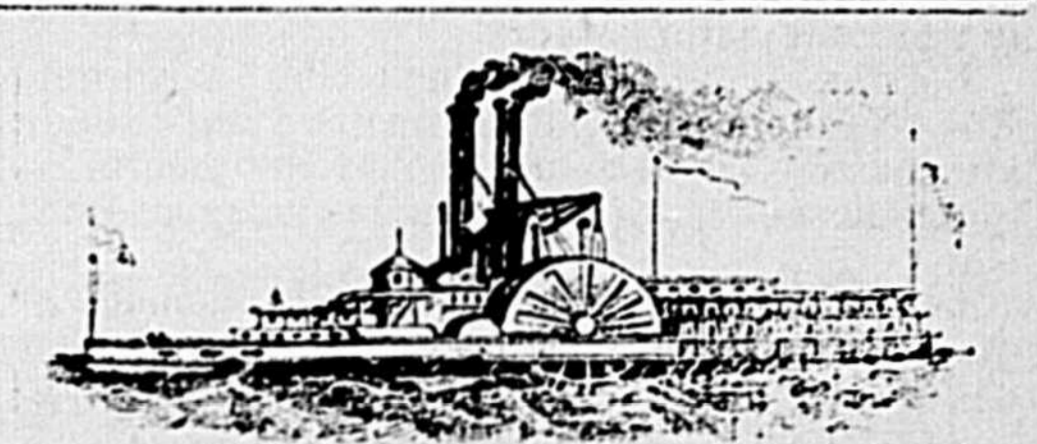
Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec

Acte Concernant la Faillite de 1869. CANADA Province de Québec } COUR SUPERIEURE. District de Québec



TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS.

Le vapeur PRINCE ÉDOUARD, capt. Desrochers, fera la traversée comme suit, [si le temps et la glace le permettent.]

Table with 2 columns: LAISSERA QUÉBEC, LAISSERA LÉVIS. Rows show departure times for A.M. and P.M.

Les personnes qui voudraient bien y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux dames suivantes.

Mesdames H. Bolduc, L. A. Cannon, F. Gourdeau, P. N. Hardy, J. Tourangeau.

Mesdames Balzarotti et Martineau tiendront la table de rafraichissements.

JOSÉPHINE H. HARDY, Québec, 22 Novembre 1875.—35 905

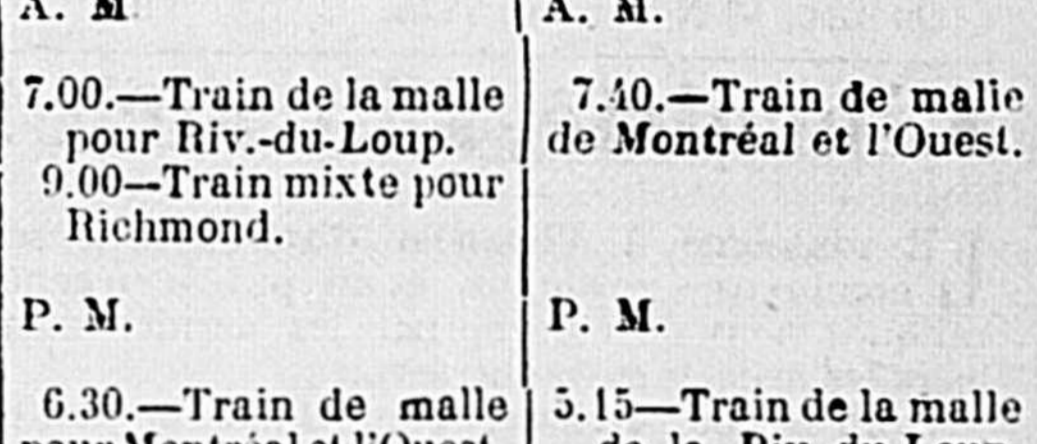
TRAVERSE DU GRAND-TRONC. JUSQU'À nouvel avis le vapeur ARTIC, capt. Lamontagne, fera la traversée comme suit:

Table with 2 columns: LAISSERA QUÉBEC, LAISSERA POINTE LÉVIS. Rows show departure times for A.M. and P.M.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à vapeur du St. Laurent, quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 23 Novembre 1875.



TRAVERSE DU GRAND-TRONC.

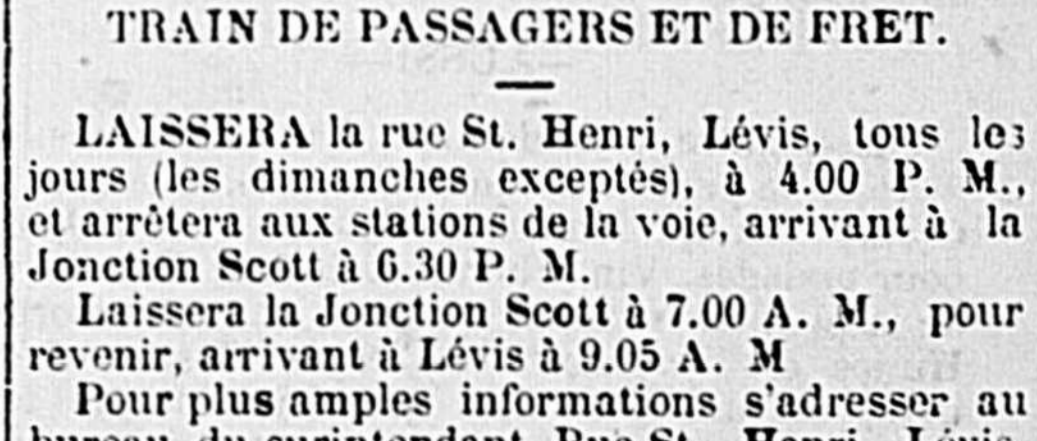
JUSQU'À nouvel avis le vapeur ARTIC, capt. Lamontagne, fera la traversée comme suit:

Table with 2 columns: LAISSERA QUÉBEC, LAISSERA POINTE LÉVIS. Rows show departure times for A.M. and P.M.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à vapeur du St. Laurent, quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 24 Novembre 1875.



Chemin de fer LEVIS ET KENNEBEC

TABLEAU ITINÉRAIRE. TRAIN DE PASSAGERS ET DE FRET.

LAISSERA la rue St. Henri, Lévis, tous les jours (les dimanches exceptés), à 4.00 P. M., et arrêtera aux stations de la voie, arrivant à la Jonction Scott à 6.30 P. M.

LAISSERA la Jonction Scott à 7.00 A. M., pour revenir, arrivant à Lévis à 9.05 A. M.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau du surintendant, Rue St. Henri, Lévis, ou au bureau des contracteurs, 7 et un quart, Rue St. Pierre, Québec.

LAROCHELLE & SCOTT, E. GOSS, Contracteurs.

C. L. & K. C. L. & K. Québec, 24 Novembre 1875. 778

Nouveaux Arrivages A LA LIBRAIRIE DE I. P. DERY, No. 47, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

RECUPARÉ par le dernier bateau le "MORAVIAN" un nouveau supplément de l'EXPLICATION du CATECHISME de la première enfance à l'usage des Instituteurs et des Instituteurs par l'abbé L. Kinet (Edition cartonnée).

Le "GLOBE" Hebdomadaire.

A PARTIR DE VENDREDI LE 7 JANVIER 1876, l'édition hebdomadaire du Globe sera publiée sous un format tout nouveau et modifiée à la satisfaction générale.

Au lieu de 8 grandes pages, telles que publiées maintenant, l'édition comprendra 16 pages (14 à 20 pages en plus) donnera à la fin de l'année un superbe volume de 862 pages.

Le papier servira à l'impression du journal sera d'une qualité supérieure et de beaucoup préférable à celui mis en usage jusqu'à ce jour.

Cette édition sera imprimée avec des planches stéréotypées sur un caractère neuf, et conséquemment, l'impression, pour toute l'année, sera nette et irréprochable.

Cette édition sera imprimée par une presse à double cylindre spécialement destinée à l'impression des ouvrages de luxe. Les illustrations sur bois sont exécutées par cet engin avec une remarquable perfection.

Une machine à plier servira à plier le journal qui sera expédié par les plus prochaines malles le vendredi matin.

Lorsque d'importantes nouvelles surgiront, l'on n'hésitera pas à publier un extra afin de tenir au courant les lecteurs. L'édition renfermera toutes les nouvelles de la semaine jusqu'au jeudi soir.

Les matières à lire dans l'édition hebdomadaire du Globe ne seront pas la simple reproduction des articles publiés dans l'édition quotidienne; le numéro de l'édition hebdomadaire comprendra une variété de sujets choisis, outre les nouvelles du Globe quotidien, que l'on aura soin de condenser ou de publier d'une manière toute spéciale pour le Weekly Globe.

L'on s'occupera spécialement d'agriculture et d'un tableau des prix des marchés sera publié sur chaque numéro.

Les ouvrages des écrivains en renom trouveront une place d'honneur dans cette édition; une critique et revue des nouvelles publications paraîtront régulièrement.

Les dames auront une page à part où l'on traitera des modes, aussi on donnera certaines recettes utiles, etc., etc. Ce sera une innovation dans l'édition de 1876.

Les échecs, le jeu de Cricket, lacrosse, les courses de yacht, les courses de bateaux, la pêche, la chasse, tous les amusements enfin auront leur place d'honneur dans le journal.

Un département spécial a été créé pour les réponses à adresser à nos correspondants, sur toute espèce de sujet. C'est une nouvelle amélioration apportée dans l'édition de 1876.

Enfin, les éditeurs font tout en leur possible pour rendre l'édition hebdomadaire du Globe, la meilleure publication qui soit encore publiée dans le pays comme papier-nouvelles et revue universelle. Les éditeurs espèrent en un complet succès.

Le prix de souscription au Weekly Globe, n'a pas changé, \$2 par année, avec cette différence qu'il sera adressé aux souscripteurs, les frais de poste payés par la rédaction. Auparavant le souscripteur devait payer 20 centins par année. Les éditeurs payeront désormais cette somme.

Le Globe, édition quotidienne, est envoyé aux souscripteurs dans toute la Puissance et aux Etats-Unis, pour la somme de \$6 par année. Pas de frais de poste.

Le Canada Farmer est envoyé à tous les souscripteurs, dans toute la Puissance et aux Etats-Unis, moyennant \$1 par année. Pas de frais de poste.

Toute personne désirant souscrire au GLOBE, édition QUOTIDIENNE ou hebdomadaire, ainsi qu'au Canada Farmer, à compter de cette date au 1er janvier prochain, recevra le journal pendant tout l'année 1876.

Envoyez immédiatement vos ordres aux BUREAUX D'IMPRESSIONS DU "GLOBE." Québec, 19 Novembre 1875. 903

Librairie, Librairie!

Le soussigné à l'honneur d'annoncer à ses nombreux pratiques, et au public en général qu'il vient de recevoir par les derniers steamers les articles suivants, savoir :

Lampes pour Eglises, chandeliers de toutes grandeurs très bien argentés, croix de procession, burettes, portes-reliquaires, ex-voto, médailles en or et en argent, calices, ciboires, francs en or et en argent, etc., etc. Livres de plein chant de la dernière édition, accompagnement du chant grégorien par l'abbé Lagacé, cette édition est unique, l'Histoire de l'Eglise par l'abbé Daras, très-bien reliée en 19 vols.

Merveilles divines dans les âmes du Purgatoire, par Rossignol, Merveilles divines dans les Saints des temps modernes, par le même. Merveilles divines dans les Saints du Moyen Age, par le même. Le chrétien dans le monde. Charles de Ste. Foi, Devoirs envers les pauvres. Vercurryse, Méditations pratiques, ex-voto, Méd. Jésus vivant dans la prière. Science du Salut. Œuvres complètes du Père Faber. Tout pour Jésus. Pied de la croix. Le précieux sang. Les sept Sacraments.

Treasure de la douce piété par un religieux trappiste. Marchal, l'homme, la femme, la concubine comme il faut.

Le Conseiller du Peuple, par un prêtre du diocèse de Montréal. Traité de Politesse et du bon Ton, par le même.

—AUSSI— Un nombre considérable d'autres livres de piété et de prières de toutes sortes. Chemin de Croix, Vin de Messe (analyse), Vin d'Oratoire pour malades, Vin Sherry, très-lin, Eau-de-Vie de la première qualité, Liqueurs de toutes sortes. Huiles d'Oives, Encens, Cierge, Hosties, Bénitiers, Statues de toutes grandeurs et de tout métal. (Les mêmes pourraient être importés à ordres à des prix très modérés.) Chapeteles montés en or et en argent, Livres classiques de toutes sortes, français et anglais, papeterie, fournitures de bureau, Encre communicative et autres etc., etc. Le tout à très bas prix.

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, Juillet 1874

AVIS

LE CHEMIN DE FER DE LÉVIS ET KENNÉBEC.

AVIS est par le présent donné que JEUDI à partir de ce jour 4 novembre 1875, jusqu'à nouvel avis, le fret sera reçu à Québec, sur le quai des vapeurs de la traversée de Lévis, de 11 heures A. M., à 1 heure P. M., tous les jours.

Tout fret, après cette heure, sera reçu seulement au Dépôt à Lévis. Le tarif ordinaire de la traversée sera chargé, aussi le paiement de quatre (4) centins par cent livres pour le transport du quai de Lévis au dépôt de Lévis.

En toutes circonstances, une feuille d'envoi doit accompagner chaque lot donnant sa pesanture exacte et l'adresse.

On peut se procurer des feuilles d'envoi au bureau des entrepreneurs, Chambres Stadacona, rue St. Pierre.

E. GOSS, Sur. Che. de fer L. & K. Québec, 5 Novembre 1875. 895

A PRETER.

\$24,000.00

Sur propriétés de ville ou de la Campagne S'adresser à LOUIS LESSARD, Sec. Trés. Société de Construction Permanente de Québec, Mai, 1875.

Québec, 7 Mai 1875.—12m 601

La Merveille du Siecle. Les Médecins Déroutés.

PROBABLEMENT il y a peu de circonstances où un médecin travaille avec autant de sympathie pour son patient que lorsqu'il est appelé à administrer le soulagement à un homme qui souffre d'une attaque de Rhumatisme Chronique.

Le rhumatisme est une maladie du sang et l'on ne peut obtenir aucun soulagement permanent sans purifier le sang des substances fibreuses qui empêchent la circulation du sang et causent l'inflammation et le douleur.

Le grand succès du "DIAMOND RHEUMATIC CURE" dans la guérison de cette maladie est dû à son pouvoir de purifier le sang et lui donner une circulation saine. Ce remède agit aussi d'une manière salutaire sur les intestins, ce qui est très-essentiel à la guérison du rhumatisme, et personne ne lira le certificat suivant avec plus d'intérêt et de plaisir que les médecins qui ont réellement à cœur le soulagement de leurs patients souffrants.

MM. DEVINS ET BOLTON, Messieurs, Montréal, 24 avril 1874.

Sanf que vous m'ayiez sollicité, je désire rendre témoignage en faveur de votre précieux remède, le "Diamond Rheumatic Cure." Pendant tout l'hiver dernier, j'ai beaucoup souffert de cette maladie si commune et si douloureuse le Rhumatisme.

Ayant entendu parler des merveilleuses guérisons opérées par l'agent, M. Connor durant son court séjour au St. Lawrence Hall, je me suis avisé de me procurer une bouteille. Qu'il me soit permis de dire, (sans avoir la moindre confiance dans ce remède ou dans ses bons effets), après avoir pris la moitié d'une bouteille, je me suis trouvé complètement guéri. Depuis cette époque plus de quatre semaines se sont écoulées et je suis encore bien, sans aucune douleur ni indice d'un retour de la maladie.

Pour le bien de l'humanité souffrante, faites connaître à tous les heureux résultats que j'ai éprouvés en faisant usage du "Diamond Rheumatic Cure."

Votre dévoué, J. B. Buss, Marchand d'huîtres et de fruits, 138, rue St. Jacques.

Montreal, 9 avril 1874.

MM. Devins et Bolton.—C'est avec grand plaisir que je recommande le "Diamond Rheumatic Cure." Depuis plusieurs années je souffrais du rhumatisme, lorsque je lus votre annonce qui paraissait dans le "National," et j'achetai deux bouteilles de Devins et Bolton. Grâce à Dieu, je suis maintenant bien, grâce à l'efficacité de votre merveilleuse médecine. Vous pouvez vous servir de ce certificat pour le bénéfice de ceux qui souffrent, si vous le désirez. Respectueusement votre, Jacques Paquette, Comis. No. 235, rue St. Jacques.

UN SPECIFIQUE INFALLIBLE

Eloignant la cause du rhumatisme chronique aigu ou musculaire, Lombago, Sciatique, Mal de tête nerveux, Névralgie de tête, de cœur, d'estomac et de rognons, Tic Douloureux, mal de nerfs, douleurs passagères, entorses, enflures, mal de dos et de reins, faiblesses de rognons, fatigue, langueur, abattement et maladies chroniques.

Dans les cas ordinaires, une dose ou deux suffit quelquefois. On vient toujours à bout des cas les plus extraordinaires lorsque l'on en prend deux ou trois bouteilles. Par ce remède simple et efficace, on épargne des centaines de piastres à ceux qui sont le moins à même de les dépenser pour l'achat de prescriptions inutiles.

Ce remède est préparé par un médecin soigneux, expérimenté et consciencieux, qui obéit à de nombreux amis qui se trouvent dans la profession, dans le commerce et parmi le peuple. Chaque bouteille est garantie contenir toute la force du remède dans son plus haut état de pureté et est supérieure à aucun autre remède composé contre cette terrible maladie.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacie ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer chez

DEVINS & BOTON, Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame, Agents-Généraux pour la Province Québec.

JOHN E. BURKE, Prix : \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles \$2.00. Québec, 19 Juin 1874.—c. 421

SEMEUSE GRANDE VOLÉE CAHOON

Patentée pour la semence de Blé, Avoine, Orge, Seigle, Sarrasin, Mil, Lin, Etc., Etc.

Pouvant semer sur un espace de quatre à huit acres par heure, au pas ordinaire, jetant la semence sur une étendue de quatre pieds.

—000— MACHINES A CHEVAL

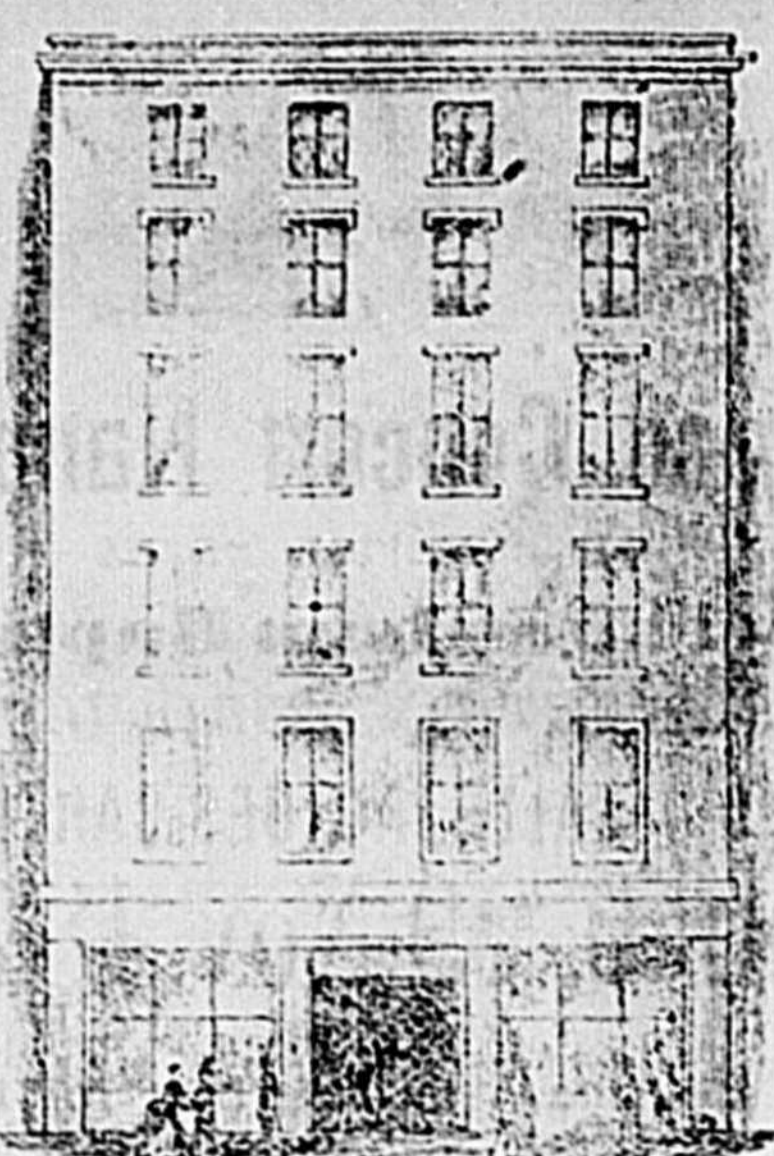
Pouvant semer, au pas ordinaire d'un cheval, sur une longueur de dix à quinze acres par heure.

La machine à bras peut semer au pas ordinaire sur un espace de quinze à vingt acres par heure. Sa supériorité reconnue de ces machines sur toutes les autres les a déjà placées au premier rang parmi les instruments agricoles. L'usage de ces machines épargne les quatre-cinquièmes du travail et un tiers de la semence. Une personne qui n'est point habituée à employer ces machines peut en user avec un succès complet.

Nous garantissons qu'elles donnent parfait satisfaction. Elles paient leur coût en moins de temps que tout autre instrument agricole; construites solidement, elles dureront plusieurs années, grâce à un soin ordinaire.

D. H. GOODELL, Seul manufacturier, Antrim, N. H.

M. LEGER BROUSSEAU est agent à Québec, pour la vente de ces semences. Il donnera la direction pour l'emploi de ces instruments, aux cultivateurs qui lui la demanderont. S'adresser au bureau du COURRIER DU CANADA. Québec, 16 Juin 1875



NOUVELLES MARCHANDISES

NOUS VENONS DE COMPLÉTER PAR LES derniers arrivages d'Europe notre assortiment de Marchandises d'Automne et d'hiver, comprenant une grande variété de

DRAPS DOUBLE FOULES. DRAPS DE MOSCOU. DRAPS DE CASTOR.

IMITATIONS DE LOUTURE. IIMITATIONS DE CASTOR.

TWEEDS ECOSSAIS, PATRONS DE VETES. PCHARPES DE LAINE POUR MESSIEURS.

CHALES. NUAGES. ETOFFES A ROBES. VELOURS. PLANELLES.

COUVRE-PIEDS. MERINOS, ALPACAS, COUVERTURES DE VOYAGE, CAPOTS DE CAOUTCHOUC, GILETS DE LAINE, GANTS ET MITAINES, CHERMONES, Etc., Etc.

JOS. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

Capots de Chats Sauvages.

NOUS offrons en vente un Magnifique choix de ces Capots

—AUSSI— CASQUES de Pelletteries et d'imitations. En gros et en détails, Chez JOS. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

Couvertures de Laine, PARDESSUS EN FEUTRE.

260 PAIRES de Couvertures de Laine, légèrement endommagées. En vente à une réduction considérable, chez JOS. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

MARCHANDISES CANADIENNES VENANT D'ETRE REÇU

TWEEDS CANADIENS. Couvertures de Laine do Flanelles do Laines do Cotons do Bas, etc., etc. do En vente chez JOS. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

VALISES, SACS DE VOYAGE.

NOUS avons toujours en mains un assortiment complet de Grandes Valises en Cuir (Saratoga) en zinc pour Dames et Messieurs. Valises ordinaires en Cuir et en Toile Cirée. Porte-manteaux pour Messieurs. Sacs en Cuir pour Dames. Sacs de Voyage de Tapis, etc., etc. JOS. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort

CLAQUES DE CAOUTCHOUC.

NOUS venons de recevoir Soutiers de Caoutchouc, Pardessus de Feutre avec Semelles en Feutre, Pantoufles de Feutre, Soutiers d'Original, etc., etc. En vente en gros et en détail, chez JOS. HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

Nouveaux Tapis.

NOUS venons de recevoir et offrons en vente, à des prix extrêmement réduits, un choix très varié de nouveaux Tapis de Bruxelles, Tapis Tapisserie, Tapis Impérial, Tapis Kidemensier, Tapis Ecoisais, Tapis de Feutre, Tapis pour Escaliers, Tapis pour Tables, Toiles cirées Anglaises pour parquets dans toutes les largeurs

—AUSSI— Dames de Soie pour Rideaux, Dames Laine pour Rideaux, Heps de Laine pour Rideaux, Rideaux de Point, Corniches en Cuivre, Bordures, Glands, pour Rideaux.

Jos. Hamel et Frères, RUE SOUS-LE-FORT, Québec, 6 Octobre 1875 422



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des MalleS CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1875—Arrangements d'Hiver—1876.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bdt sur le Clyde, à double engins.

Table listing ship names and agents: SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, SARMAIAN, SCANDINAVIAN, PRUSSIAN, AUSTRIAN, NESTORIAN, MORAVIAN, PERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, MANITOBIAN, CANADIAN, NOKA SCOTIAN, NORTH AMERICAN, CORINTHIAN, PHOENICIAN, WALDENSIAN, ST. ANDREW, ST. PATRICK, NEWFOUNDLAND.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL.

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de PORTLAND chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les MalleS et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partiront comme suit :

PORTLAND

Samedi, Décembre 1875.

Table listing ship names and agents: PERUVIAN, PRUSSIAN, SARMAIAN, MORAVIAN, SCANDINAVIAN, SARDINIAN.

Prix du Passage de Québec : Chambre - \$70 ou \$80 Entrepont - \$25

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE GLASGOW

Ont l'intention de naviguer entre le Clyde et Portland, durant le temps que durera la navigation de l'hiver.

Taux du Passage de Québec. Cabine.....\$60.00 Intermédiaires.....40.00 Entrepont.....25.00

On ne peut rentrer de chambres si on ne paye d'avance. Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté.

On fera payer deux chelins sterling par bouteille à toute personne se fournissant elle-même de vin et de liqueurs pour l'ouverture des bouteilles.

Pour plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE., Agents Québec, 29 Novembre 1875. 23

Café-Antidote Naturel

(Patenté le 5 Déc. 1871) Manufacturé à Worcester par le DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Murratiques, les Maladies Epidémiques et Putrides, telles que le Choléra et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

La propriété la plus importante du Café-Antidote comme agent thérapeutique et préventif est l'influence qu'il exerce sur certains phénomènes de Catalyse, ceux de fermentation, de putréfaction. Il possède une action neutralisante contre les virus, les miasmes et autres poisons répandus dans l'atmosphère. Il a une influence destructive sur les animaux microscopiques. C'est un puissant antiseptique et préservatif contre l'infection purulente qu'il prévient ou la fermentation putride qu'il arrête. Il manifeste cette propriété envers les solides et les humeurs de l'organisme animal, en présence de l'air. Il se combine chimiquement aux matières animales (chair, sang, albumine, etc.) sans altérer sensiblement leurs formes. Il fluidifie les liquides animaux et le sang en particulier. Il empêche l'infection purulente en s'opposant à l'absorption des matières putrides et il agit d'une manière directe, instantanée, non-seulement sur les tissus malades, mais sur les humeurs elles-mêmes. En se combinant chimiquement à ses humeurs, il fait obstacle dans le pommou, à l'action malfaisante de l'air, et détruit le principe putride pour ainsi dire sur place.

Ce Café-Antidote, qui peut avantageusement être employé dans la famille, est un apéritif doux et un résolutif puissant. Il améliore l'appétit, fortifie les organes digestifs, et en bannissant la lassitude et le mal-humour, il fait du travail un plaisir au lieu d'une peine. C'est un excellent remède pour les fraîcheurs de poitrine et d'intestins. Il est d'un grand secours aux personnes souffrant de la dyspepsie, de la constipation, d'obstruction dans les intestins ou de gonflement de sang à la tête. Il rafraîchit et refait le sang. Son efficacité est reconnue pour la Scrofule, le Catarrhe et le Rhumatisme Chronique, et on peut s'en servir simultanément avec des remèdes populaires, tels que le Whéy-Cure, etc.

L'effet du Café-Antidote est doux et graduel, et ne nécessite ni diète particulière ni la moindre interruption des occupations habituelles. Comme Préventif et Thérapeutique, un verre à vin deux ou trois fois par jour.

EN VENTE CHEZ PAYETTE & FILTEAU 250, Rue St. Paul, Montréal.

Dépôts à Québec chez I. P. DERY, libraire, No. 47, Rue St. Pierre, basse-ville, J. A. LANGLAIS, libraire, Rue St. Joseph, St. Roch. 25 Août 1875—3m—825

LA SO PERMANENTE DE CONSORTION des ARTISANS.

AVIS

EST par le présent donné que le livre de souscription à la classe A. (part. mobilières) et à la première émission du fond d'apurement restera ouvert jusqu'au 1er AVRIL PROCHAIN, à son bureau temporaire, No. 5, rue St. Pierre.

Des livres de souscriptions ont été déposés, chez J. A. Langlais, écriv. libraire, rue St. Joseph, St. Roch, J. B. Hamel, écriv., notaire, rue St. Joseph, St. Sauveur, et chez O. Delorier, écriv., Rue St. Jean.

Par ordre, A. J. AUGER, Sec.-Trésorier. Québec, 1er Mars 1875.—12m 650

SIROP DE GOMME D'EPINETTE COMPOSÉ.

Marque de Commerce.

PRÉPARÉ PAR LES Sœurs de la Providence, Montréal et Burlington, Vt.

Ce sirop guérit la toux, les rhumes, les enrhumements la congestion, etc.

Ce précieux remède, composé d'après les meilleures données de la science, a pour lui la sanction de plus de 30 ans d'expérience. C'est à la pressante sollicitation de nos amis que nous le mettons aujourd'hui sur le marché, pour qu'il soit à la portée de tous. Le docteur E. H. Trudel, médecin ordinaire de notre Communauté, depuis près de 18 ans, la toujours employé avec un succès étonnant. Plusieurs autres médecins sont aussi d'avis que c'est une des meilleures préparations connues. Par son goût agréable, il est accessible même aux plus jeunes enfants. Seulement il faut veiller avec soin à ne le donner que dans la manière prescrite. Il favorise l'expectoration, calme les douleurs, guérit les organes irrités et les fortifie. On comprend qu'on ne peut indiquer ici toutes les propriétés de ce remède. Qu'il nous suffise d'affirmer qu'il ne sera jamais pris sans profit dans le cas des affections de poitrine.

En vente en gros et en détail au Dispensaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus SEULE AGENCE A QUÉBEC

Prix 25 cts. la bouteille. Québec, 13 Octobre 1875 879

LE VIDO

Eau de Beauté, Préparation de N. DUDEVOIR.

C'est une des plus belles Découvertes du Siècle.

AUX DAMES.

POUR l'usage de la Toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint. Sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur assoupie, et une élasticité charmante.

Pour les maladies de la peau, telles que le Masque, les Rougeurs, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, les Pustules, les Taches, les Glous, etc.

Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la Peau du Visage d'une éclatante blancheur. Vendu chez W. E. Brunet, St. Roch; O. Potvin et Cie., B. V.; O. J. Dion, Lévis.

N. DUDEVOIR, 300 et 301 rue St. Laurent, Montréal. Québec, 26 Mai 1875.—12m 728

AVIS

Aux MM. du Clerge PUBLIC en GENERAL

NOUS soussignés, étant entrés en Société sous les noms et raison de ALMERAS et OUELLET, informons respectueusement les MM. du Clergé et le public en général que nous sommes prêts à fournir toutes sortes de plans, devis, spécifications, etc., etc., ainsi qu'à entreprendre et à exécuter à notre atelier ou sur les lieux toutes sortes d'ouvrage en sculpture, dorure, menuiserie, peinture, réparations de tableaux de tout genre, etc., aux conditions les plus libérales. Nous porterons une attention toute particulière à l'ornementation des Eglises et à l'exécution des autels pour lesquels nous avons en mains plusieurs plans de différents styles qui méritent une visite. Nous venons de recevoir et nous aurons toujours en main un assortiment considérable de moultures dorées pour cadres, gravures religieuses et autres, chemins de croix, chromos, glaces de miroir, etc., que nous vendons à des prix extrêmement réduits.

L. ALMERAS, Dorure Ornementiste. D. OUELLET, Architecte et Sculpteur. No. 12, Rue et Faubourg St. Jean, Québec. Québec, 30 Novembre 1874.—lan-c. 575

Veritable Eau de COLOGNE.

JE, soussigné, donne avis par ces présentes, qu'un dépôt pour la vente en gros et en détail de ma VERITABLE EAU DE COLOGNE (qui a remporté les prix des grandes expositions de Londres, 1855, de New-York 1853, de Londres 1862, Gènes 1864, de Gênes 1868, de Buenos Aires 1871, et de Vienne 1874, a été établi par moi à Québec, et que mon seul Agent en cette ville est M. R. MORGAN, auquel on peut obtenir la véritable Eau de Cologne.

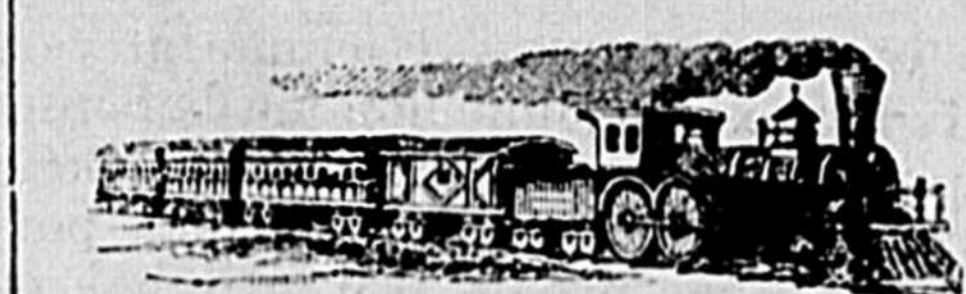
Afin d'empêcher de nombreuses impositions qui se font sous mon nom, chaque acheteur recevra, s'il l'exige un document officiel, sous mon seing et sceau, certifié sous le seing et sceau du maire de cette ville et attesté par notre gouvernement, comme preuve de la pureté de mon Eau de Cologne.

Cologne sur le Rhin, le 4 décembre 1874. JOHANN MARIA FARINA, No. 4, Place Juchel, Pourvoyeur Spécial, De plusieurs cours impériales et royales.

J'informe respectueusement le public et le commerce que je viens de recevoir directement du Manufacturier, une quantité considérable de l'EAU DE COLOGNE sus-mentionnée dont je puis garantir la pureté. En gros et en détail. R MORGAN, 16, rue Fabrique Québec, 29 Janvier 1875

A VENDRE CHEZ F. X. GARANT ET CIE.,

50 CAISSES CAMPBELL'S QUININEWINE Québec, 6 août 1875. 352



AVIS Aux Voyageurs.

CEUX qui voyagent en quelque droit du Canada et des Etats-Unis, pourront obtenir des informations complètes et acheter des BILLETS, AU PLUS BAS PRIX, en s'adressant aux bureaux, No. 7, rue Buade, Haute Ville, et No. 3, rue Sous-le-Fort, près du quai Napoléon, Basse-Ville.

On ne pourra retirer des CABINES, pour les Chars Pullman, qu'au bureau de la Haute-Ville, No. 7, là, où, seulement se trouve déposé le diagramme, jusqu'à six heures du soir.

T. D. SHIPMAN, AGENT. Québec, 24 Mars 1875.

J. et W. REID,

40, Rue St. Paul, Québec

MANUFACTURIERS de PAPIER-FEUTRE pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

PAPIER GOUDRONNÉ pour les couvertures des maisons. PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine, pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour compte ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS De papier à écrire, D'Enveloppes, De plumes et D'Encre Enfin de toute sorte de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail. J. & W. REID, Québec, 11 Octobre 1875. 624

A vendre à très-bon marché.

UN excellent orgue d'église tout neuf ayant vingt sept pédales et garanti par le vendeur. S'adresser à M. A. Rochette, organiste, près de l'église du faubourg St. Jean No. 82, Québec Québec 23 août 1875. 816

Moulins à Coudre.